BILAN DES ACTIVITÉS DE L'ORGANISATION NATIONALE ANTIDOPAGE DE CÔTE D'IVOIRE (ONAD-CIV) 2026



Rédigé par

Aïssata DIAKITE
Présidente ONAD-CIV

Introduction

Ce rapport décrit brièvement les activités réalisées par l'Organisation Nationale Antidopage de Côte d'Ivoire dans le cadre de la lutte antidopage en Côte d'Ivoire et de sa mise en conformité aux standards internationaux, notamment le Code Mondial Antidopage. Les activités concernent la période du 1er janvier 2026 au 02 septembre 2026.

1. **La gouvernance de l'ONAD-CIV**
 - **Adoption des statuts et règlement intérieur**

 Les textes de l'ONAD-CIV (règlement intérieur et statuts) ont été adoptés en Assemblée Générale Constitutive du **9 novembre 2025**.
 - **Changement de dénomination**

 À l'heure actuelle OAD est dans une phase de transition pour le changement de dénomination du Comité National de Lutte Antidopage (CNLAD) vers celui de l'Organisation Nationale Antidopage de Côte d'Ivoire (ONAD-CIV). Ce changement de dénomination vise à restructurer la gouvernance pour donner l'autonomie opérationnelle et financière à l'ONAD-CIV. Cela nécessite un changement de statut juridique de la nouvelle organisation antidopage.
 - **Mise en place du CAUT**

 Le Comité d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques (CAUT) de l'ONAD-CIV a été mis en place sous la Présidence du Professeur DAH Cyrille. Le CAUT est composé pour l'instant de trois (03) Experts à savoir : Le Professeur DAH Cyrille (Médecine du Sport), le Professeur BALAYSSAC Éric (Pharmacologie) et le Docteur BÉKÉGNRAN César (Pharmacie Clinique). La création du CAUT a été adoptée en réunion du ComEx et actée par la décision n° 001/052026 de l'ONAD-CIV du 30 mai 2026. La mission de ce CAUT est d'examiner les demandes d'AUT permettant à un sportif d'utiliser une substance ou méthode interdite pour des raison de santé conformément au SIAUT.
 - **Règles antidopage de la Côte d'Ivoire**

La deuxième version des règles antidopage applicable à la Côte d'Ivoire a été soumise à l'AMA pour révision le 2 septembre 2026

- **Délégation de pouvoir à l'ORAD zone 2 et 3**

 La délégation des pouvoirs à l'ORAD 2 & 3 date de 2014 et n'est plus d'actualité. Le contrat de délégation devra être rediscuté et actualisé d'ici le 30 septembre 2026.

2. Activités de sensibilisation, d'éducation et renforcement des capacités

- ***Activité de sensibilisation à la lutte antidopage***

 Plusieurs activités de sensibilisation à l'endroit des athlètes et leur entourage ont été organisée par l'ONAD-CIV en 2026.

 - Sensibilisation lors de la compétition de Tae Kwon Do dénommé « La Pâque des enfants » qui a regroupé 500 athlètes de 4 à 14 ans (poussins, minimes, cadet, junior) le 06/04/2026 (Photo 1a, 1b, 1c)



Figure 1a : activités interactives de sensibilisation au dopage avec les jeunes compétiteurs à la compétition de Tae Kwon Do « La Pâques des enfants » animés par le responsable des Contrôles Antidopage



Figure 1b : activités interactives de sensibilisation au dopage avec les jeunes compétiteurs de Tae Kwon Do « La Pâques des enfants » animés par la présidente de l'ONAD-CIV (Aïsha DIAKITE)



Figure 1c : sensibilisation au dopage avec les jeunes compétiteurs de Tae Kwon Do « La Pâques des enfants » animés par l'ONAD-CIV



Figure 1d : sensibilisation au dopage avec les jeunes compétiteurs de Tae Kwon Do « La Pâques des enfants » animés par l'ONAD-CIV

- Activités de sensibilisation et de visibilité lors de l'Open d'Abidjan de Tae Kwon Do CLASH 2026 qui a réuni 600 jeunes athlètes de 12 à 30 ans les 25 et 26 juillet 2026. L'ONAD-CIV a offert cinq distinctions aux participants d'une valeur de 100,000 FCFA : 1) Meilleur athlète cadet garçon, 2) Meilleur athlète cadet fille, 3) Prix de l'Esprit Sportif, 4) Révélation du tournoi, 5) Meilleure animation et public (Photos 2a, b)



Photos 2a : Visibilité de l'ONAD-CIV (logo) sur le mur des stars de l'Open CLASH 2026



Photos 2b : Distinctions offertes par l'ONAD-CIV dont le Prix de l'Esprit sportif ONAD-CIV à l'Open CLASH 2026

- Sensibilisation de 15 jeunes athlètes de la Côte d'Ivoire qui participeront aux Jeux Olympiques de la Jeunesse 2026 (JOJ 2026) en collaboration avec la Direction des Sports de Haut Niveau et de la Vie Fédérale. Cette activité a eu lieu le 28/07/2026 (Photo 3a et 3b)

 Lien publication : https://www.facebook.com/share/p/1D1CjjGYHu/



Photo 3a : Sensibilisation à la lutte contre le dopage des jeunes athlètes qui participeront aux prochains JOJ 2026 de Dakar



Photo 3b : Jeunes athlètes qui participeront aux prochains JOJ 2026 à Dakar sensibilisés à la lutte contre le dopage lors de compétitions

- Sensibilisation et Éducation à la lutte antidopage ciblant le Comité Directeur et les membres des Commissions Techniques de la Fédération Ivoirienne de Boxe (FIB) affiliée à International Boxing Organization (IBO). À cette activité, 15 encadrants ont été formés (Photo 4a et 4b)



Photo 4a : Éducation sur la lutte antidopage ciblant les commissions techniques de la Fédération Ivoirienne de Boxe



Photo 4b : Séance de sensibilisation à la Fédération Ivoirienne de Boxe (IBO)

- Sensibilisation et éducation pour les athlètes et coachs de la Fédération Ivoirienne d'Athlétisme (FIA) tenue le 4 septembre 2026 (Photos 5)



Photo 5 : activité de sensibilisation et d'éducation organisé par la Fédération Ivoirienne d'Athlétisme (FIA) en partenariat avec l'ONAD-CIV



Photo 5 : sensibilisation et d'éducation à l'endroit des encadreurs sportifs

Liens de publication :

https://www.fratmat.info/article/2644315

https://share.google/9U13gLnQUZSVF5fCB

https://lignerouge.net/2026/09/05/dopage-la-fia-et-lonad-civ-mobilisent-les-athletes-pour-un-sport-propre/

- **Accréditation des Agents de Contrôle de Dopage et Escortes par l'ORAD**

 Au total, cinq (05) Agents de Contrôle de Dopage (ACD), 3 dames et 2 hommes, toutes et tous Docteur en Médecine, ont reçu leurs accréditations conjointes ONAD-CIV et ORAD zone 2 et 3.

 Selon les critères d'accréditation retenus par la Côte d'Ivoire, les 5 ACD ont passé avec succès la première phase des tests théoriques et pratiques (novembre 2025), et ensuite les tests d'habilitation en situation réelle (janvier à juin 2026). Les accréditations ont été officiellement remises l'occasion d'une cérémonie au CSCTICAO le 30/06/2026 (Photo 6a et 6b)



Photo 6a : ACD accrédités ORAD



Photo 6b : Cérémonie remise accréditation

- **Renforcement des capacités des membres de l'ONAD-CIV**

 La Présidente de l'ONAD-CIV et le responsable du Comité des contrôles de dopage et éducation ont suivi le premier programme de Formation et de Certification sur l'Éthique, les Valeurs, l'Intégrité et la Qualité (PEVIQ) organisé par La Convention de l'Unesco contre le dopage et la Chaire Unesco de Bioéthique les 6 et 9 octobre 2025. Les deux auditeurs ont brillamment réussi ce cours et ont reçu leurs

certificats lors de la remise officielle des diplômes qui s'est tenu au CSCTICAO le 30/06/2026 en présence du Secrétaire Exécutif de Unesco (Photo 7a, 7b).





Photo 7a et 7b : Remise des certificats 1ère promotion Certification PEVIQ Unesco

3. Activités de contrôle du dopage

Le plan de répartition des contrôles pour l'année 2026 (PRC 2026) a été soumis le 15 décembre 2025 à l'ORAD 2 et 3 et à l'AMA. La première version du PRC 2026 validée par l'AMA prévoyait un minimum de 80 tests pour 2026. Cependant, ce PRC 2026 a été actualisé en fonction du calendrier des compétitions et évènements sportifs majeurs en Côte d'Ivoire, ce qui a amené le PRC a 100 contrôles pour 2026. À cela il faut rajouter les tests spécifiques et les tests recommandés par certaines Fédérations internationales, l'APMU et le Laboratoire Accrédité de Lausanne dans les cas de résultats suspects ou anomalies.

Malheureusement, le PRC qui avait été suivi avec régularité/assiduité de janvier à mai 2026 a subi une interruption dû au retard de paiement des fonds alloués pour les contrôles. L'épuisement des kits de prélèvement, des formulaires de contrôle de dopage (FCD), ainsi que le manques de ressources financières pour le paiement des honoraires des ACD et escortes ont contraint l'arrêt des activités de contrôle.

4. Coopération Internationale

- L'ONAD-CIV a reçu un étudiant de Master 1 mention STAPS : *Management du sport* de l'Université Paris Nanterre, dans le cadre d'un stage de fin de formation du 16/03/2026 au 17/04/2026 (120 heures obligatoires). Ce stage s'est effectué en vertu de la Convention de stage no 50813 signée entre l'Université Paris Nanterre et l'ONAD-CIV
- L'ONAD-CIV a Participé à la 19ème session de la réunion statutaire du Conseil de l'ORAD Afrique zones II et III du 04 et 05 septembre 2026 à Dakar au Sénégal (Photos de famille 8)



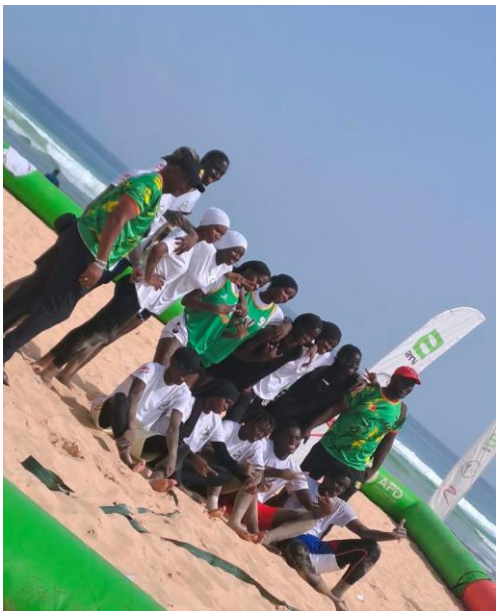
- Visite du siège de l'ONADS au stade de Dakar le 04 septembre 2026 avec la délégation de l'AMA et le Conseil de l'ORAD 2&3 (Photo 8)



Photo 9 : Visite Conseil de l'ORAD 2 & 3 et AMA au siège de l'ONADS

- Participation à l'activité d'éducation et de visibilité dans le cadre du projet « *Supersport* » organisée par l'Organisation Nationale Antidopage du Sénégal

(ONADS) en partenariat avec l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) le 6 septembre 2026 en bordure de plage à Dakar (Photo 9a, 9b, 9c)







Photos 9a, 9b, 9c : Activité d'éducation et de visibilité dans le cadre du projet SuperSport (Dakar, 2026)

5. Activités de recherche sur le dopage

En collaboration avec des institutions universitaires et des équipes de recherche au niveau national et international, l'ONAD-CIV a coordonné ou accompagné des projets de recherche sur le dopage. Il s'agit :

- De la phase 2 du projet global « *Traditional pharmacopoiea in the context of sport values* » financé par la Convention de l'Unesco contre le dopage dans le sport ». La présidente de l'ONAD-CIV assure la coordination régionale pour les 07 pays membres du groupe Africa group Va : Angola, Côte d'Ivoire, République de Guinée, Kenya, Madagascar, Mali, Tanzanie
- Candidature de la Côte d'Ivoire (ONAD-CIV) pour le second cycle de **financement des projets au fonds pour l'élimination du dopage dans le sport de l'Unesco**. La soumission finale du projet de recherche intitulé « ***Pratiques d'automédication, nutrition et prévention du dopage non intentionnel chez les sportifs en Côte d'Ivoire »*** a été finalisée le 08/09/2026
- **Publication scientifique** dans une revue internationale à comité de lecture, intitulée : « Niveau de Connaissance sur le Dopage et le Contrôle Antidopage chez les Athlètes d'un Campus Universitaire à Abidjan, Côte d'Ivoire ». Publié dans *Sciences & Sport (Abstract) par Diakite et al.*



SCISPO-4017; No. of Pages 6

ARTICLE IN PRESS

Science & Sports xxx (xxxx) xxx–xxx

ELSEVIER

Disponible en ligne sur ScienceDirect www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France EM|consulte www.em-consulte.com

Article original

Niveau de connaissances sur le dopage chez les athlètes d'un campus universitaire à Abidjan, Côte d'Ivoire

Knowledge on doping in athletes from a university campus in Abidjan, Côte d'Ivoire

A. Diakite[a,*,b], C.A. Mel Gbalou[a], K.M. Bedou[c], K.J-J.O. Kadio[d,e]

[a] Laboratoire de toxicologie et hygiène agro-industrielle (LTHAI), UFR sciences pharmaceutiques et biologiques, université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
[b] Laboratoire de toxicologie (LT), laboratoire national de la santé publique (LNSP), Abidjan, Côte d'Ivoire
[c] Laboratoire de biologie et santé (LBS), unité de pharmacodynamie-biochimique, UFR Biosciences, université Félix Houphouët-Boigny, BP 582 Abidjan 22, Côte d'Ivoire
[d] Département de santé publique, faculté des sciences de la santé et technologies, université Gamal Abdel Nasser de Conakry, Conakry, Guinée
[e] Centre de recherche en infectiologie de Guinée, université Gamal Abdel Nasser de Conakry, Conakry, Guinée

INFO ARTICLE

Mots clés :
Dopage non intentionnel
Contrôles antidopage
Athlètes universitaires
Score de connaissance

RÉSUMÉ

Objectifs : Le dopage met sérieusement en péril l'éthique et les valeurs sur lesquelles le sport est fondé, mais il représente surtout une véritable menace pour la santé du sportif. L'éducation des sportifs constitue la meilleure stratégie pour lutter contre le dopage non intentionnel. L'objectif de notre étude était de mesurer le niveau de connaissance relatif à différents domaines de connaissance du dopage chez des sportifs en milieu universitaire.
Matériel et méthodes : Nous avons réalisé une enquête transversale auprès d'athlètes du campus universitaire d'Abidjan. Trois domaines de connaissance du dopage ont été évalués à l'aide d'un questionnaire auto-administré. Le pourcentage de bonnes réponses sur un total de 26 questions a permis de calculer un score de connaissance et de classer les athlètes selon une échelle à 3 niveaux de connaissance : faible, moyen et bon.
Résultats : Au total, 104 athlètes, dont 19,2 % de femmes, ont participé à l'enquête de septembre à octobre 2024. Près de 77 % des athlètes participaient à des compétions nationales ou internationales. Plus de 95 % des participants ignoraient les conditions et l'autorité d'approbation et de délivrance d'une autorisation d'utilisation à des fins thérapeutiques (AUT). Le score moyen de connaissance des athlètes sur 26 points était de $8,49 \pm 3,5$, ce qui les situait à un niveau de connaissance faible sur le dopage. Les hommes avaient un meilleur score de connaissance que les femmes ($9,07 \pm 3,19$ contre $6,05 \pm 3,86$, $p < 0,001$).
Conclusions : Les athlètes du club universitaire d'Abidjan avaient des connaissances insuffisantes dans des domaines spécifiques de la connaissance sur le dopage. Nos résultats pourraient servir de base à l'élaboration de programmes d'éducation plus ciblés en vue de prévenir efficacement le dopage non intentionnel.

- Deuxième publication issue d'une thèse de Doctorat en Pharmacie a été accepté par la revue *Journal of Sport Medicine & Doping* en juillet 2026 et est en attente de

publication. L'article est intitulé « ***Antidoping Knowledge, Perceptions and Practices of Pharmacists in the District of Abidjan, Côte d'Ivoire*** »

6. Défis et perspectives

6.1. Défis

Le défi majeur reste la mise en place d'une **ligne budgétaire spécifiquement dédiée à l'ONAD-CIV par le ministère des sports** et sa mise à disposition dans les délais pour soutenir les activités de lutte contre le dopage. Par ailleurs, des discussions doivent être poursuivies avec le ministère afin de **formaliser le principe de la séparation des rôles** entre l'ONAD-CIV en tant qu'entité opérationnelle et le CNLAD, plateforme interministérielle de conformité.

Le maintien de la **conformité au Code Mondial Antidopage 2027** reste également un défi dépendant de la disponibilité d'un budget stable et régulier.

6.2. Perspectives

- **Finaliser le plan stratégique 2027-2029 de l'ONAD-CIV** et en priorité le **budget 2027** pour une soumission urgente à la **conférence budgétaire**
- **Renforcer les capacités** des membres du CAUT **sur la délivrance des AUT** et positionner l'expertise de l'ONAD-CIV au niveau régional ORAD zone 2 &3
- **Décentraliser les activités** de sensibilisation et d'éducation vers les autres villes de l'intérieur du pays **en 2027** pour toucher plus de sportifs
- **Renforcer les capacités sur l'analyse de risque** de dopage afin d'être plus performant dans la conception de PRC plus intelligents dans le cadre de la lutte antidopage en Côte d'Ivoire d'ici **novembre 2026**
- **Améliorer la collaboration avec les Fédérations sportives, en particulier la Fédération Ivoirienne de Football (FIF)** afin de réaliser des contrôles antidopage au niveau du championnat national de ligue1 d'ici **décembre 2026**

Conclusion

L'Organisation Nationale Antidopage de Côte d'Ivoire (ONAD-CIV) a opéré des efforts de restructuration et de renforcement de ses capacités opérationnelles afin d'anticiper les changements à venir du Code Mondial Antidopage 2027.

L'autonomie financière reste cependant une menace qui pourrait fragiliser l'intégrité et l'indépendance de l'ONAD-CIV. Un plaidoyer est engagé auprès du ministère des sports afin d'obtenir cette autonomie financière, seule condition pour préserver l'intégrité de la gouvernance de l'ONAD-CIV et la conformité au Code Mondial Antidopage.

Fait le 4 septembre 2026,

La Présidente de l'ONAD-CIV

DIAKITE Aïssata

……FIN…….

BILAN FINANCIER ONAD-CIV 2026

Rédigé par le Trésorier Général

Docteur BÉKÉGRAN César Pacôme